

Interprètes pour la F.I.A.B.

L'A.B.F. est chargée par la F.I.A.B. de rechercher, pour le Congrès de Bruxelles (3-10 septembre 1977), un (e) interprète anglais/français capable d'assurer une traduction simultanée. Le voyage et les frais de séjour sont payés par la F.I.A.B. Etant donnée le caractère technique des communications, il est souhaitable que le (la) candidat (e) soit un (e) bibliothécaire.

Il a été possible jusqu'à présent de maintenir le français comme langue officielle de la F.I.A.B. La présence d'interprètes est l'un des moyens particulièrement efficace de ce maintien.

Nous souhaitons que tous les collègues bilingues répondent à cet appel et prennent contact avec Magui Weil (Bibliothèque nationale, Tél. 266-62-62, p. 443) qui fournira les renseignements complémentaires.